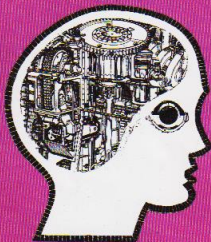


élan



■ - 3 - 1 = 8 ■  $\frac{8}{2} = 25.000$   
 ■ 25.000 = 4.970 ■ 8 = 50.000  
 soit 50.000  $\approx 10$



Une nouvelle organisation mise en place à FM pour l'accès à l'Entreprise et pour l'accueil routier.



Un nouveau type de pièces de sécurité à la Fonderie : des bras de suspension à insert.



Une nouvelle variante pour le moteur J : Le J6T A 500 qui équipe la Citroën CX 22 TRS.

|     |     |    |    |
|-----|-----|----|----|
| 852 | 720 | 86 | 89 |
|-----|-----|----|----|

|     |     |    |    |
|-----|-----|----|----|
| 852 | 750 | 86 | 89 |
|-----|-----|----|----|

|     |     |    |    |
|-----|-----|----|----|
| 829 | 501 | 88 | 82 |
|-----|-----|----|----|

|     |     |    |    |
|-----|-----|----|----|
| J6T | 500 | 89 | 89 |
|-----|-----|----|----|

Comme les années précédentes, Elan est allé passer une journée avec les enfants des membres du personnel dans un centre de colonies de vacances.



Puissance 4 :  
 une troisième  
 affiche est apparue,  
 avec  
 d'étonnants calculs...

élan 80  
 septembre 85

**l'événement**

Une nouvelle fabrication en Fonderie : des bras à insert

**automobile**

Le moteur J sur la nouvelle CX

**l'actualité**

La Peugeot 205 championne du Monde

**art**

Le règlement et les prix du 9<sup>e</sup> Salon FM

**le point**

Du nouveau pour l'accès à l'Entreprise

**accueil routier**

Une nouvelle réception administrative

**vacances**

On s'amuse bien à Annot

**dossier**

L'assurance responsabilité civile

**sports**

Les résultats des challenges interateliers

**pour vous madame**

L'alimentation des enfants pour la rentrée

**jeux**

Amusez-vous un peu

**fêtes de juin**

Les grands moments

Directeur de la publication  
 et Rédacteur en Chef: Georges Crapet

Membre  
 professionnel  
 de l'AFREP

Assisté de Chantal Leman  
 et d'Yves Griboval  
 Secrétariat: Catherine Glossin

Service des Relations Publiques  
 tél. int. 2291 2375 2374 2390  
 B.P. 8 62138 Haisnes

Tél. (21) 08.73.33 - 08.72.91  
 Photos: Paul Walet  
 Couverture: J. Devin  
 Tirage 7.500 exemplaires  
 Imprimerie Commerciale 59500 Douai  
 Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 1985  
 La reproduction des articles et des  
 documents doit être  
 soumise à notre autorisation



**PUISSANCE 4**

1/2014

# ଉତ୍ପାଦନ ନିର୍ମାଣ



1  
Juillet 1980 : une nouvelle fabrication démarre en Fonderie, celle des collecteurs et de pièces de sécurité.

Les caractéristiques de la fonte moulée sur "la chaîne à vert" sont quelque peu différentes de celles des vilebrequins ou de celles des chemises.

Printemps 1985 : un nouveau type de pièces de sécurité est produit, des bras de suspension à insert. Il s'agit là d'une première mondiale de fabrication en grande série pour les véhicules automobiles.

**Des bras que l'on peut souder.** La fonte n'est pas soudable : c'est une des caractéristiques techniques de ce métal.

L'insert ajouté au bras de suspension du type classique permet de souder la pièce à la traverse qui lui est destinée.

L'insert utilisé est une pièce en acier élaboré façonné en V dans un angle de 57°30' (ph. 1). L'élément brut, avant la coulée, comporte huit trous qui apporteront la possibilité de créer des rivets de fonte : au moment de la coulée, la température élevée du métal en fusion provoque en effet une refusion superficielle de l'acier.

Avant d'être utilisés, les inserts sont contrôlés, puis collés sur les noyaux (ph. 2) : c'est le stade de la préparation.

L'ensemble est ensuite positionné dans les moules (ph. 3) : la coulée des bras de suspension se fait par grappe de quatre pièces à la fois. La présence de l'insert implique un travail supplémentaire dans les ateliers de Fonderie :

- le temps de préparation des noyaux est plus long et l'opération est plus complexe que pour les bras classiques.

- Pour ce faire, un poste de travail supplémentaire a été aménagé. De plus, l'insert étant la pièce délicate, il convient de le protéger contre les chocs qui pourraient l'altérer tout au long du processus de fabrication ;

- le traitement des pièces après le démoulage - c'est-à-dire le parachèvement - est plus délicat à cause de l'insert : un chantier spécifique de parachèvement pour ces bras à insert a été mis en place (ph. 4).

**Un contrôle qualité très suivi.** Après

le découpage, des échantillons représentatifs sont prélevés et la liaison insert-fonte est contrôlée. Les bras sont ensuite grenailés et ébavurés. Puis, chaque pièce est contrôlée visuellement et les dimensions de l'insert sont également vérifiées. Comme pour les autres pièces de sécurité, un contrôle, appelé "magnétoscopique", aux ultra-violets, permet de déceler les éventuels défauts de surface.

**La fonte : un matériau qui évolue aussi.**

Par le lancement de la fonte GS, à graphite sphéroïdal (fonte GS), on a, on le sait, modifié les caractéristiques mécaniques des pièces : la composition chimique de la fonte rend les pièces plus résilientes,

c'est-à-dire plus résistantes aux chocs. C'est le cas de la fonte utilisée pour les vilebrequins. Cette dureté peut d'ailleurs encore être renforcée par un traitement de trempe à induction, lors de l'usinage.

Lorsque l'on a ensuite lancé la fonte ferritique, sans carbure, ductile brute de coulée - la fonte GS-DBC - on a donné au métal la capacité de s'allonger. Il s'agit là d'une caractéristique qui était propre à l'acier.

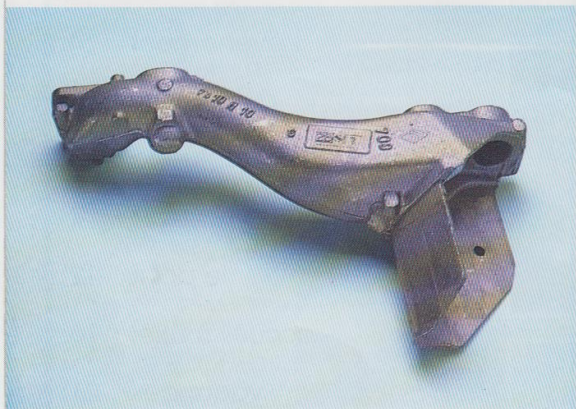
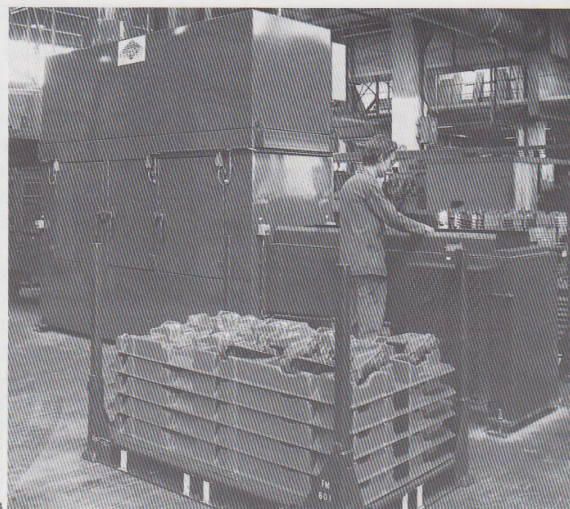
Maintenant, on ajoute à la fonte GS-DBC un insert en acier qui offre la possibilité et l'avantage de souder les deux bras de suspension au train du véhicule.

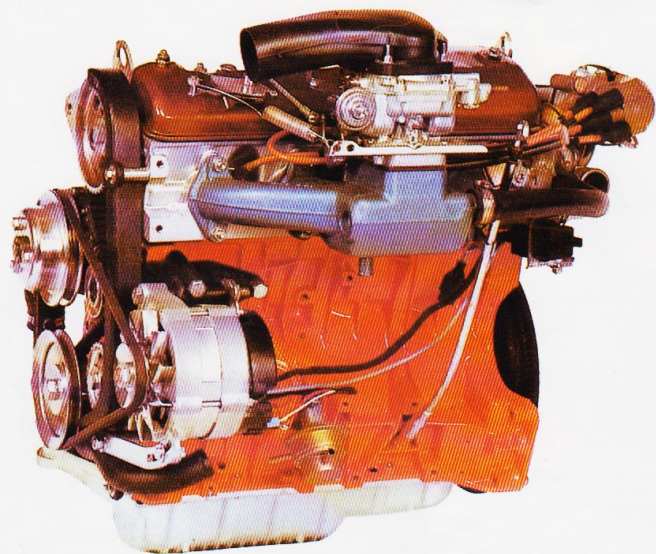
Auparavant, cette technique n'avait pas encore été utilisée en grande série, pour les bras de suspension destinés aux véhicules automobiles.

Ce nouveau système de fabrication permet une excellente tenue de route du véhicule. Les opérations de montage, en finale, se trouvent simplifiées. Ces bras sont destinés, pour l'instant, aux R5 GT turbo.

Actuellement, les quantités journalières de bras à insert coulés sont de 1.700 pièces, sur un total de 14.000 collecteurs ou pièces de sécurité. Une production loin d'être négligeable, appelée à augmenter dans les mois à venir.

Une production qui, non seulement, accroît le volume de fonte en Fonderie, mais pour laquelle la valeur ajoutée de l'Entreprise est plus importante. ■ cl





## LE MOTEUR J SUR LA CITROËN CX 22

Depuis juillet dernier, la gamme des Citroën CX s'est enrichie d'une nouvelle version : la CX 22 TRS. La nouvelle venue vient combler le vide qui existait entre le bas de gamme, la CX 20 et les CX 25.

Elle est équipée du moteur J6T-A 500, fabriqué au sein du Département Mécanique Est. D'une cylindrée de 2.165 cm<sup>3</sup>, ce moteur développe 115 ch DIN (83 kw ISO) à 5.600 tr/mn, avec un couple maxi de 18,1 m kg DIN (177 Nm ISO) à 3.250 tr/mn. Il est accouplé à une boîte de vitesses à cinq rapports.

La CX 22 TRS bénéficie de toutes les améliorations de style apportées au millésime 86. L'aspect extérieur a été modernisé, la carrosserie intègre les boucliers avant

et arrière et la protection latérale a été renforcée, en particulier au niveau des bas de caisse et des bandes latérales.

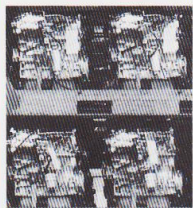
L'intérieur a, quant à lui, été profondément remanié. La planche de bord a été complètement redessinée, les sièges, avec nouveau garnissage et de forme nouvelle, offrent un meilleur maintien et un confort plus ferme pour une conduite dynamique. La nouvelle forme des panneaux de porte contribue à élargir l'espace disponible. Enfin, tous les modèles sont équipés d'une régulation automatique de chauffage, maintenant l'habitacle à la température choisie. La CX 22 TRS a donc beaucoup d'atouts et devrait représenter dans la gamme un excellent compromis performances-finition.

| APPELLATION | TYPE | ALESAGE | COURSE | CYLINDREE (en cm <sup>3</sup> ) | PUISSANCE |      | COUPLE |              | CONSTRUCTEUR     | TYPE D'ALIMENTATION                       | VEHICULES EQUIPES             |
|-------------|------|---------|--------|---------------------------------|-----------|------|--------|--------------|------------------|---|-------------------------------|
|             |      |         |        |                                 | CH        | KW   | NM     | REGIME tr/mn |                  |   |                               |
| 851         | 900  | 88      | 89     | 2165                            | 130       | 96   | 188    | 4250         | PEUGEOT          | Injection L Jetronic                      | 505 GTI                       |
| 829         | 900  | 88      | 82     | 1995                            | 110       | 79   | 176    | 4000         |                  | Injection K Jetronic                      | 505 GTI <sup>1</sup>          |
| J6R         | 710  | 88      | 82     | 1995                            | 104       | 75   | 157    | 3250         | RENAULT          | Carburateur double corps                  | R18 TX                        |
| J6R         | 700  | 88      | 82     | 1995                            | 103       | 74   | 158    | 3000         |                  | Carburateur double corps                  | R25 TS, GTS                   |
| 829         | 720  | 88      | 82     | 1995                            | 85        | 61   | 144    | 2750         |                  | Carburateur simple corps                  | Trafic propulsion             |
| 829         | 730  | 88      | 82     | 1995                            | 80        | 58   | 144    | 2300         |                  | Carburateur simple corps                  | Master propulsion et traction |
| J6R         | 234  | 88      | 82     | 1995                            | 110       | 79,5 | 160    | 3000         |                  | Carburateur double corps                  | Espace essence                |
| J7T         | 700  | 88      | 89     | 2165                            | 123       | 89   | 178    | 2750         |                  | Injection L Renix                         | R25 GTX, TX <sup>1</sup>      |
| J7T         | 710  | 88      | 89     | 2165                            |           |      |        |              |                  | Injection L Bosch                         | R18 break <sup>1</sup>        |
| J7T         | 239  | 88      | 89     | 2165                            |           |      |        |              |                  | Injection L Bosch                         | Winnebago                     |
| J8S         | 234  | 86      | 89     | 2068                            |           |      |        |              |                  | Injection diesel                          | Winnebago                     |
| J8S         | 240  | 86      | 89     | 2068                            | 88        | 65   | 181    | 2000         |                  | Injection diesel                          | Espace turbo D, DX, Société   |
| J8S         | 330  | 86      | 89     | 2068                            | 80        | 43   | 118    | 2000         |                  | Injection diesel                          | Master                        |
| J8S         | 706  | 86      | 89     | 2068                            | 64        | 46   | 124    | 2250         |                  | Injection diesel                          | R25 GTD, TD                   |
| J8S         | 708  | 86      | 89     | 2068                            | 85        | 63   | 181    | 2000         |                  | Injection diesel                          | R25 turbo D, DX               |
| J8S         | 710  | 86      | 89     | 2068                            | 88        | 65   | 181    | 2000         |                  | Injection diesel                          | R18 turbo D, berline, break   |
| J8S         | 810  | 86      | 89     | 2068                            | 88        | 64   | 180    | 2250         | Injection diesel | Cherokee turbo                            |                               |
| 852         | 710  | 86      | 89     | 2068                            | 66,5      | 48   | 124    | 2250         | Injection diesel | R18 D, GTD, Société, 4x4 berline et break |                               |
| 852         | 720  | 86      | 89     | 2068                            | 60        | 43   | 118    | 2000         | Injection diesel | Trafic propulsion                         |                               |
| 852         | 750  | 86      | 89     | 2068                            | 60        | 43   | 118    | 2000         | Injection diesel | Trafic traction                           |                               |
| 829         | 501  | 88      | 82     | 1995                            | 106       | 76,5 | 163    | 3250         | CITROËN          | Carburateur double corps                  | CX 20 RE                      |
| J6T         | 500  | 89      | 89     | 2165                            | 115       | 83   | 177    | 3250         |                  | Carburateur double corps                  | CX 22 TRS                     |

<sup>1</sup>: pour certains pays destinataires.

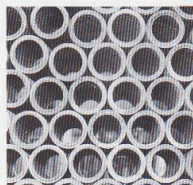
## 3.140 moteurs par jour

Au mois de septembre, les productions dans les Départements de Mécanique s'évaluent à 3.140 moteurs par jour : 2.100 pour le X, 110



pour le Z-V6-PRV, 930 pour le J.

A la Fonderie, les fabrications journalières se répartissent de la façon suivante : 8.500 vilebrequins, 25.000 chemises, 14.000 collecteurs et pièces de sécurité.



Début septembre, l'effectif inscrit de Française de Mécanique était de 4.969 personnes (67 Cadres, 29 Collaborateurs Hors-Classe, 949 ETDAM et 3.924 Ouvriers).

## Daniel Contant : une bonne place en boules lyonnaises

Les 23, 24 et 25 août, se déroulaient les Championnats de France de boules lyonnaises à Dijon.

Daniel Contant, Professionnel à l'Affûtage du X, y participait avec sa quadrette des "Boules Gauloises" de Liévin.

C'est la première fois qu'une équipe nordiste franchit le cap des qualifications.

A Dijon, les Liévinols se sont qualifiés en poule de classement, puis en 32<sup>ème</sup> de finale et en 16<sup>ème</sup> de finale, en battant les Alpes Maritimes, le Gard et le Cantal. Ils devaient s'incliner en 8<sup>ème</sup> de finale contre une équipe de Lyon, l'une des favorites de la compétition, puisqu'elle perdit en demi-finale et par un seul point d'écart.

Il s'agissait de la 59<sup>ème</sup> édition des Championnats de France : rendez-vous à l'année prochaine, peut-être !

## La 205 Championne du Monde des Rallyes

Quinze mois après sa première sortie officielle, un an juste après sa première victoire, la Peugeot 205 Turbo 16 devient Championne du Monde des Rallyes.

En remportant le Rallye des 1.000 lacs, avec 48 petites secondes d'avance, Timo Salonen permet à Peugeot de remporter l'édition 1985 du Championnat du Monde



des Rallyes, alors qu'il reste encore deux épreuves à disputer.

En effet, l'avance de Peugeot (142 pts) sur son concurrent Audi (108 pts) est telle que, quels que soient les résultats des deux der-

niers Rallyes, le titre ne peut plus échapper à la firme sochaliennaise.

L'équipe Peugeot-Talbot Sports réussit d'ailleurs le doublé, puisque Timo Salonen sera sacré Champion du Monde des Pilotes de Rallyes pour la saison 1985. Il faut rappeler que, depuis sa première sortie au Tour de Corse en 1984, la 205 Turbo 16 a participé à 17 Rallyes et en a remporté treize.

## FM et "le Train de la Qualité"

Du 12 au 29 juin, le Ministère du Redéploiement Industriel et du Commerce Extérieur organisait une grande manifestation nationale, le Train de la Qualité.

Ce train, une véritable exposition sur rails, s'est arrêté dans 17 gares françaises.



Pour celle de Lille, c'était le 28 juin.

A cette occasion, le Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie avait organisé dans ses locaux, et avec l'aide des Entreprises, une exposition consacrée aux réalisations régionales en matière de qualité.

Française de Mécanique participait à l'opération et présentait l'analyseur statistique pour le contrôle des arbres à cames (voir notre n° 75). De nombreux visiteurs devaient s'arrêter sur

le stand.

L'après-midi, Madame Edith Cresson, Ministre du Redéploiement Industriel et du Commerce Extérieur, devait s'y arrêter longuement elle aussi et poser des questions sur l'Entreprise (photo ci-dessous). Elle était accompagnée notamment de MM. Noël Joseph, Président du Conseil Régional, Louis Decoster, Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, Claude Bloch, Président du Comité Interprofessionnel Social et Economique. L'application-qualité était celle qui avait déjà été présentée à Béthune 2000, en décembre dernier.

## Cyclisme : Pascal Potier Champion de France

Les 30 et 31 juillet, Pascal Potier, fils d'Henri Potier, Chef d'Equipe à l'Affûtage du X, a remporté les Championnats de France Amateurs de cyclisme, en poursuite individuelle et à la course aux points individuelle, soit deux médailles d'or en deux jours.

Sélectionnée pour la poursuite par équipe, l'équipe des Flandres à laquelle il appartient, décrochait la médaille d'argent.

Agé de 21 ans, Pascal Potier a déjà un beau palmarès. Il pratique très activement le vélo depuis six ans. Junior, il sort du rang, puisqu'il est qualifié en 1982 pour les Championnats de France sur piste. La même année, il est désigné remplaçant junior pour les Championnats du Monde, en Italie.

En 1983, alors qu'il est parmi les Seniors, il participe aux Championnats de France par équipe à la poursuite



Un neuvième Salon de travaux manuels d'expression artistique est, vous le savez, organisé cette année par Elan et par le Comité d'Entreprise. Pour tenir compte des suggestions d'un certain nombre de fidèles participants, aucun thème n'a cette fois été retenu, si ce n'est pour la photographie "noir et blanc" et "couleur", discipline pour laquelle vous aurez à traiter de l'eau, sous toutes ses formes. Afin de mettre le maximum de chance de votre côté, n'oubliez pas que le jury tiendra essentiellement compte, comme d'habitude, de la créativité et de l'originalité des œuvres que vous aurez présentées. Ne faites pas conséquent surtout pas de copie, mais laissez libre cours à votre façon de ressentir spontanément les choses. C'est essentiellement en vous appuyant sur votre imagination que vous pourrez gagner l'un des nombreux lots prévus cette année. Il est temps, si vous ne l'avez déjà fait, de vous mettre à l'ouvrage. Il vous reste un peu plus de deux mois pour vous préparer, mais, en la matière, il est toujours bon de prendre de l'avance.

## RÈGLEMENT

Art. 1: Elan organise en 1985, en collaboration avec le Comité d'Entreprise, un Salon de Travaux Manuels d'Expression Artistique, qui est ouvert à tous les membres du personnel de la Française de Mécanique, en activité ou en retraite, ainsi qu'à leur conjoint et à leurs enfants.

Art. 2: Aucun thème n'est retenu cette année, si ce n'est pour la photographie "noir et blanc" et "couleur". Discipline dont le thème est l'eau, sous toutes ses formes.

Art. 3: Quatre catégories d'âge sont prévues, à l'intérieur desquelles sont reprises, selon le cas, trois ou cinq disciplines artistiques: — catégorie "4 à 7 ans": peinture, dessin et gravure, décoration générale; — catégorie "8 à 12 ans": peinture, dessin et gravure, décoration générale; — catégorie "13 à 18 ans": peinture, dessin et gravure, décoration générale; photographie "noir et blanc"; photographie "couleur"; — catégorie "plus de 18 ans": peinture, dessin et gravure, décoration générale et sculpture, photographie "noir et blanc", photographie "couleur".

Art. 4: Comme les années précédentes, ce neuvième Salon est doté de cent prix. Le nombre de lots dépend de la discipline et de la catégorie d'âge: — catégorie "4 à 7 ans" et "8 à 12": dix lots pour la peinture, cinq pour dessin-gravure, cinq pour la décoration générale; catégorie "13 à 18 ans": neuf lots pour la peinture, huit pour dessin-gravure, huit pour la décoration générale; — catégorie "plus de 18 ans": neuf lots pour la peinture, cinq pour dessin-gravure, sept pour décoration générale-sculpture.

Les catégories "13 à 18 ans" et "plus de 18 ans" sont cette fois réunies pour la photocopie. Il y aura donc, pour ces deux catégories réunies, sept lots pour la photographie "noir et blanc" et sept lots pour la photographie "couleur".

Art. 5: S'il n'y avait pas suffisamment d'œuvres valables pour l'une de ces disciplines, les prix disponibles s'ajouteraient à ceux prévus pour les autres disciplines, de préférence à l'intérieur de la catégorie d'âge concernée. S'il n'y avait pas suffisamment d'œuvres valables pour attribuer les cent prix, le solde serait reporté pour le dixième Salon.

Art. 6: Pour concrétiser l'intérêt que nous portons à la participation des membres du personnel de l'Entreprise, un diplôme "Neuvième Salon F.M." sera remis à tous ceux qui auront présenté une œuvre.

Art. 7: Les lots sont classés de 1 à 5, de 1 à 7, de 1 à 8, de 1 à 9 et de 1 à 10, mais les lauréats pourront, au fur et à mesure de la lecture du palmarès dans l'ordre décroissant, choisir le lot qui leur convient le mieux parmi ceux qui leur seront proposés dans leur discipline et dans leur catégorie d'âge.

Art. 8: Les participants ne peuvent présenter qu'une œuvre dans chacune des disciplines artistiques.

Art. 9: Le jury sera composé exclusivement de personnes n'appartenant pas à l'Entreprise (artistes et éducateurs). Des représentants de l'Encadrement, du Comité d'Entreprise et du Service des Relations Publiques assisteront aux délibérations.

Art. 10: Ce jury tiendra compte essentiellement de la créativité et de l'originalité des œuvres présentées. Comme les années précédentes, le jury ne se voit pas présenter le nom des auteurs des œuvres qui lui sont soumises.

Art. 11: Les participants sont invités à remettre leurs œuvres au Service des Relations Publiques (rez-de-chaussée du bâtiment administratif) pour le jeudi 5 décembre 1985, dernier délai.

Art. 12: En ce qui concerne la photographie, les "noir et blanc" et les "couleur" sont cette fois encore repris dans deux disciplines différentes. Il est donc possible de participer une fois dans chacune des disciplines. Le format devra être compris entre 18 x 24 et 30 x 40 (format souhaité: 30 x 40). Les négatifs devront être joints aux photos présentées.

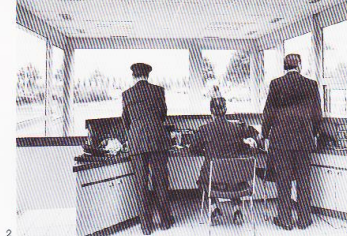
Art. 13: La remise des prix sera annoncée à titre individuel à chacun des lauréats.

Art. 14: Les décisions du Jury sont souveraines et sans appel. En conséquence, le fait de participer à ce neuvième Salon engage chacun à se conformer au règlement, à l'accepter intégralement et à s'interdire toute réclamation.

| AGE         | PEINTURE   | DESSIN - GRAVURE  | DÉCORATION GÉNÉRALE ET SCULPTURE  | PHOTOGRAPHIE "Noir et blanc"  | PHOTOGRAPHIE "Couleur"  |
|-------------|--|---|---|---|---|
| 4 à 7 ans   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un circuit compétition 205 T 16</li> <li>2. Un appareil photo</li> <li>3. Une paire de patins à roulettes</li> <li>4. Un jeu "Dominos cascades"</li> <li>5. Une mallette magie</li> <li>6. Un jeu "Docteur Maboul"</li> <li>7. Un jeu de modelage</li> <li>8. Une boîte de légo</li> <li>9. Un jeu "Scrabble Junior"</li> <li>10. Un jeu "Cyclograph"</li> </ol>   | <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p>                                     | <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p>                                     |   |   |
| 8 à 12 ans  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une paire de Talkie-Walkie "mains libres"</li> <li>2. Une grue Légo-technic</li> <li>3. Un mini-orgue électronique</li> <li>4. Une paire de patins à roulettes</li> <li>5. Un jeu "Risk"</li> <li>6. Un jeu de société</li> <li>7. Un jeu électronique de poche</li> <li>8. Un jeu "Reversi"</li> <li>9. Un puzzle</li> <li>10. Une maquette de voiture</li> </ol> | <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p>                                     | <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p>                                     |   |   |
| 13 à 18 ans | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un micro-ordinateur</li> <li>2. Un jeu "Trivial Pursuit"</li> <li>3. Un jeu "Donjons et Dragons"</li> <li>4. Un réveil de voyage</li> <li>5. Un Mastermind</li> <li>6. Un transistor</li> <li>7. Un puzzle</li> <li>8. Un jeu de dés</li> <li>9. Un scrabble de poche</li> </ol>   | <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> | <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> |   |   |
| + de 18 ans | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un week-end surprise pour deux personnes</li> <li>2. Un baladeur radio</li> <li>3. Un sac reporter</li> <li>4. Un jeu de Monopoly</li> <li>5. Un transistor</li> <li>6. Un puzzle</li> <li>7. Un jeu électronique de poche</li> <li>8. Un jeu "Reversi" de poche</li> <li>9. Un jeu "Reversi" de poche</li> </ol>  | <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p>                                     | <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p>             | <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> | <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> <p>idem</p> |



# DU NOUVEAU POUR ACCEDER DANS L'ENTREPRISE



En 1982, la fonction Surveillance est rattachée au Service Prévention : de nombreuses modifications sont alors apportées. Notamment, les activités de prévention sont multipliées, afin de mieux protéger l'Entreprise et les membres du personnel contre toute forme d'indiscipline et de malveillance. Les conditions d'accès à FM représentent à cet effet un élément fondamental pour remplir cette mission. La modernisation des installations de surveillance devient donc indispensable.

## un nouveau poste de surveillance

Le poste de surveillance principal (ph. 1), situé à l'entrée ouest, offre un tout nouveau visage et sa mise en service est prévue le 18 septembre 1985.

La réalisation de ce nouveau poste permet :

- de contrôler de manière plus efficace le flux

des véhicules et des piétons, que ce soit au niveau des accès aux parkings extérieurs ou au niveau des accès à l'intérieur de FM ;

— d'améliorer sensiblement les conditions de travail des membres du personnel de surveillance (ph. 2).

Bien entendu, cette implantation suppose de nouveaux aménagements qui concernent plus particulièrement :

- la signalisation aux abords du carrefour principal (ph. 3) ;
- les conditions de stationnement ;
- la circulation des piétons ;
- les formalités d'entrée et de sortie (ph. 4) de l'Entreprise avec un véhicule ;
- la discipline aux abords de l'entrée ouest.

## une nouvelle signalisation

La nouvelle implantation du poste de surveil-

lance principal nécessite une réorganisation de la signalisation routière (plan pages 14-15). La principale règle à respecter est celle de la limitation de vitesse, que ce soit pour les véhicules en provenance du carrefour Fiévet, de Lens par la voie rapide, ou de Lille. Plusieurs panneaux de limitation de vitesse ont été installés aux abords des parkings et du poste de garde.

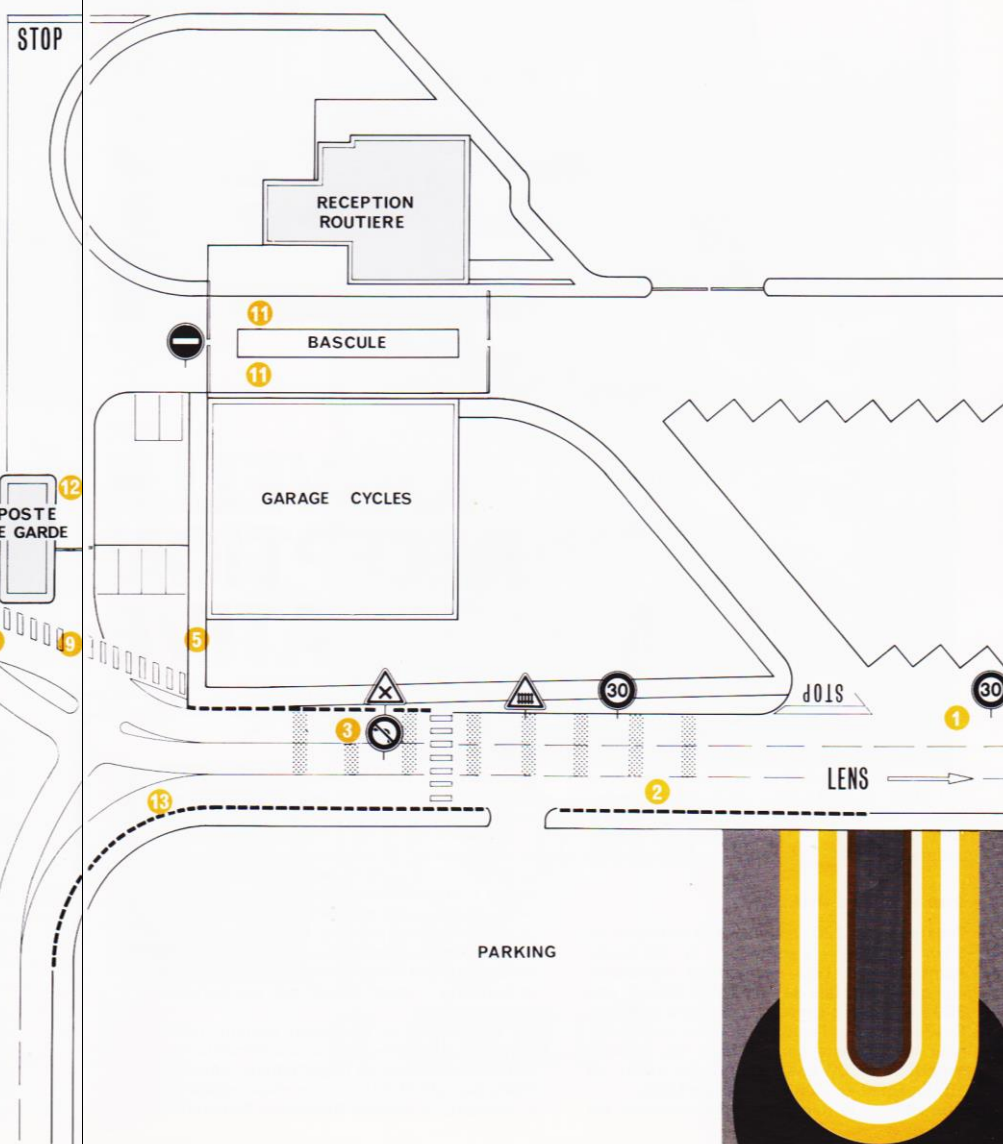
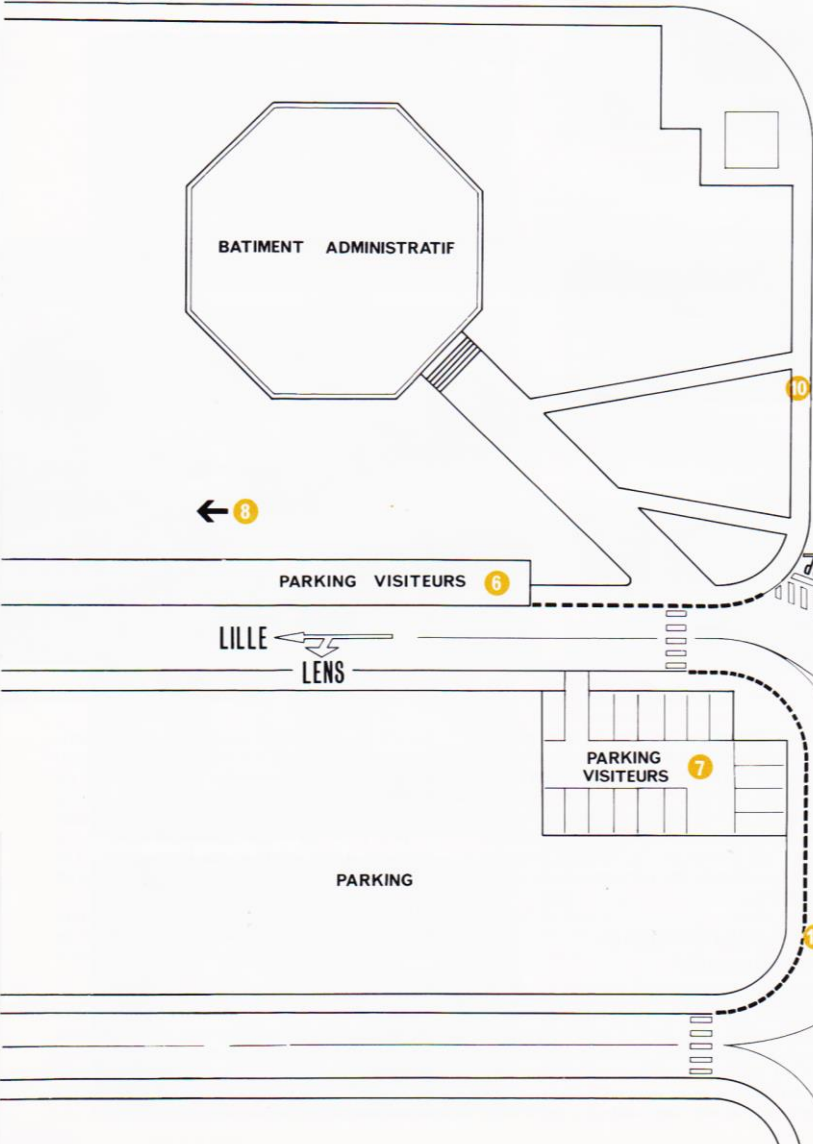
## des nouvelles consignes de stationnement

Cinq parkings sont à la disposition des membres du personnel pour le stationnement des véhicules ; le parking près du CLV est réservé aux équipiers. Les personnes du matin doivent se garer à cet endroit. Trois petits parkings sont également prévus pour les visiteurs. Comme auparavant, les visiteurs extérieurs

venant en voiture ne pourront pénétrer dans l'Entreprise que par l'entrée ouest. Ils seront accueillis par un membre du personnel de surveillance (ph. 5), qui les orientera vers le Bâtiment Administratif (ce dernier est à nouveau ouvert, pour les visiteurs exclusivement), ou vers un autre secteur de l'Entreprise. Les entrées en voiture seront limitées au strict minimum.

Les autres personnes à pied seront également accueillies par un surveillant, qu'il s'agisse de l'entrée ouest, de l'entrée est, ou de celle de la Fonderie.

Pour des raisons de sécurité, il ne sera désormais plus possible de stationner pour attendre un passager aux abords du poste de surveillance, ni de s'arrêter aux heures d'arrivée pour reprendre ou déposer un passager : la sécurité prime avant tout, ces dispositions améliorant la circulation aux abords de l'Entreprise.







# UNE NOUVELLE RECEPTION ADMINISTRATIVE

Au mois de juillet dernier, la Réception Administrative a emménagé dans de nouveaux locaux : accueil routier, documentation et douane sont désormais regroupés dans un même bâtiment (ph. 1).

## une activité intense

Tous les jours, 220 camions - soit un convoi de 3 km de long - s'arrêtent à la Réception Administrative. Leur chargement représente une quantité totale de 700 à 800 tonnes, soit 350 à 400 lots, ou encore 20 millions de francs. Chaque année, l'activité douane augmente, pour les produits comme pour les moteurs exportés : 3.700 dossiers ont été traités en 1978, 4.700 en 1982, 6.000 en 1984.

**Son rôle :** à la Réception Administrative, les

Transporteurs sont accueillis ou orientés à l'intérieur de l'Entreprise pour les livraisons :

- des produits de Fabrication (FM et PRV) ;
- des produits de Frais Généraux ;
- des produits de Fonderie.

La démarche est la même pour les enlèvements :  
— des moteurs et des pièces de Fonderie ;  
— des produits de récupération.

La réception des produits de fabrication est enregistrée en temps réel ; l'enregistrement administratif des autres produits - Frais Généraux et Fonderie - étant assuré par les Services correspondants.

**Sa structure :** la Réception Administrative fait partie du Service Approvisionnements Produits de Fabrication du Département Central de Production (DCP/FA) dont le responsable est G. Chardot. La Section Réception Administra-

tive, sous la responsabilité de A. Pruvot, regroupe deux activités : l'Accueil et la Documentation (J. Tincq) et la Douane (J. François), soit un total de dix-sept personnes.

## une réception pour les marchandises...

La Réception Administrative représente le premier contact des Transporteurs avec la Française de Mécanique. Il doit être simple, rapide et efficace. Un seul bâtiment, une seule équipe ont été mis en place, afin de regrouper l'ensemble des trois fonctions et afin d'éviter des allées et venues entre plusieurs bureaux.

A son arrivée dans l'Entreprise, le chauffeur a, dans l'ordre, trois **services** à sa disposition :

- l'Accueil, qui prend en charge l'enregistre-

ment officiel de l'arrivée du camion (ph. 2). On remet alors au chauffeur une autorisation de circuler à l'intérieur de l'Entreprise. On l'oriente ensuite, en lui donnant toutes les explications nécessaires, qui lui précisent les points de chute dans les différents Départements. Eventuellement, le camion sera passé sur la bascule (ph. 5 et 6) ;

■ la Documentation, qui enregistre, juste après l'Accueil, l'ensemble des produits de fabrication livrés (ph. 4 et 8). L'information est centralisée et peut être connue, en temps réel, par les différents Services concernés : les Bureaux de Production, le Service Contrôle Réception, le Service Approvisionnements et les Services Comptabilité Fournisseurs ;

■ la Douane (ph. 3), qui traite immédiatement les dossiers douaniers pour les pièces en



provenance, ou à destination, de l'étranger. Ceci est rendu possible grâce à des procédures simplifiées, obtenues par FM auprès des services de douane régionaux. De telles procédures permettent notamment de réduire considérablement les délais de mise à disposition en Fabrication des pièces importées (ph. 10). L'outil informatique (ph. 12) est très utilisé à la Réception Administrative : si le suivi des dossiers et des marchandises est informatisé, il en est de même pour la gestion des conteneurs (ph. 11) et un minitel permet d'accéder aux banques de données extérieures, tels les tarifs douaniers (ph. 7).

Tout a été mis en œuvre pour favoriser une bonne harmonie entre l'enregistrement des

différents produits rentrant dans la composition des moteurs et l'accueil des hommes qui en assurent l'acheminement, après avoir effectué parfois plusieurs milliers de kilomètres.

### ...et un accueil pour les hommes

Tous les chauffeurs disposent maintenant, dans le même bâtiment, d'un local agréable, regroupant un certain nombre d'aménagements, tels un coin repas (ph. 9), avec des distributeurs de boissons, et un coin toilette avec un lavabo et une douche.

Ces nouvelles installations ont été conçues avec le souci de donner aux chauffeurs un

confort supplémentaire pour leur étape à FM, confort qui leur permettra certainement de reprendre ensuite la route dans de meilleures conditions. L'accueil, c'est en effet aussi une affaire d'homme.

### de nouveaux horaires

Les bureaux de la Réception Administrative, ainsi que les locaux attenants, sont ouverts sans interruption du lundi au vendredi, de 5 h 18 à 21 h 48. L'éventail horaire a donc été élargi et correspond maintenant exactement à l'ouverture des Ateliers de Fabrication. Pendant ces heures-là, des camions sont orientés vers les quais de déchargement, selon l'horaire de

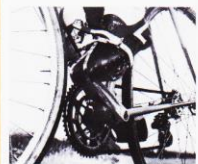
fonctionnement.

### un véritable partenariat

Afin de réduire ses coûts d'exploitation, l'industrie automobile doit impérativement travailler de plus en plus en flux tendu, c'est-à-dire avec des stocks minima. Il est donc indispensable que la chaîne formée par le Fournisseur, le Transporteur et les Clients soit cohérente et travaille dans le même intérêt général. On peut vraiment parler de partenariat. Afin de parvenir à cette bonne collaboration, la Française de Mécanique met à la disposition des Transporteurs des installations rationnelles et accueillantes.

Suite de la page 8

olympique et termine 3<sup>ème</sup> à la poursuite individuelle. Pascal Potier est également sélectionné pour les Championnats du Monde sur piste à Zurich, comme titulaire, où il termine neuvième.



En 1984, il est sélectionné pour les Jeux Olympiques de Los-Angeles dans l'Équipe de France et termine sixième : il remporte les Championnats de France de la course aux points. Avec l'équipe des Flandres, il prend la 3<sup>ème</sup> place en poursuite. Enfin, il est vainqueur au grand prix de la Voix des Sports, qui est organisé entre Feignies et Courrières. Cette année, il appartient à l'équipe amateurs de La Redoute et remporte le titre de Champion des Flandres à la course aux points, à la poursuite individuelle et à la poursuite individuelle olympique.

Recordman des Flandres des 4 kms, il voit son temps correspondre au record de France (4' 57" 76" ).

Il gagne également le grand prix de la Voix des Sports (200 kms entre Valenciennes et Arras) et les quatre jours de Dunkerque.

Après son titre de Champion de France, Pascal Potier est sélectionné pour les Championnats du Monde au mois d'août. Mais la malchance l'attend : il tombe et se casse la clavicule pendant la course aux points ; nous lui souhaitons un prompt rétablissement et un bon retour en selle au mois d'octobre.

## Minisalon et exposition cet été

Le 4 juin dernier, 9 véhicules Peugeot, Renault et Talbot étaient exposés au CLV : une 505 SX, une 205 Lacoste, une 205 Turbo 16, une super 5 TC, une super 5 GL, 2 super 5 GTL, une Renault 25 V6 Turbo et une Samba Sympa. Tous les modèles étaient exposés dehors, par un temps à peu près clémente et les membres du personnel sont venus, nombreux, les admirer et, ou, les découvrir. La 205 Turbo 16 a en effet particulièrement attiré l'attention.



Le 3 juillet, avait également lieu une exposition de vélos Gitane et Peugeot, toujours au CLV.

## Un deuxième concours national de photo à FM

Les membres de la Section Photo ont organisé pendant les mois d'avril et de mai un deuxième concours national sur le thème "Quand vient la nuit". Pas moins de cent-quatre-vingts photos noir et blanc et couleur ont été présentées aux membres du jury le 19 juin.

Le premier prix couleur a été décerné à B. Vansteene, de St-Pol-sur-Mer, pour sa photo intitulée "Bonne Nuit" et le premier prix noir et blanc à A. Bordereau, d'Angers, pour "Méditation". Les meilleures photos ont été exposées aux Fêtes de Juin 1985 (voir pages 32-35).

## La Section Echecs s'agrandit avec le jeu de dames

Depuis cet été, la Section Echecs a ouvert ses portes à une nouvelle activité : le jeu de dames.

La première démonstration a eu lieu au cours des Fêtes de Juin 1985 (voir pages 32-35). Des membres de la Section avaient organisé une grande simultanée Marathon : le Président du Club de dames d'Annay-sous-Lens affrontait les joueurs - seul contre environ dix personnes en même temps - durant toute la journée. Pendant l'année, l'entraînement se déroule au chalet n° 3, près du poste de gardiennage du J et du Club Photo, chaque mercredi, à partir de 16 h.

## Trois départs en retraite

Roland Bêtemieux, âgé de 50 ans, a pris sa retraite des Houillères le 31 mai dernier : il était entré à FM en août 1977 et occupait un poste d'Ouvrier Professionnel au DEMO. André Delattre est également retraité des Houillères. Entré dans l'Entreprise en mai 1977, il l'a quittée le 26 juillet dernier, à l'âge de 56 ans. Il était Opérateur au Montage X. Le 31 août, Jean-Marie Ca-

det a pris sa retraite des Houillères, après une activité de 13 ans à Française de Mécanique. Agé de 50 ans, il était Ouvrier Professionnel de Fabrication, à l'Affûtage du X. Nous lui souhaitons une très heureuse retraite.



R. Bêtemieux



A. Delattre



J.M. Cadet

## Trois décès

Nous avons appris avec regret le décès d'Henri Laurent, le 14 juin dernier, suite à un accident de la circulation. Agé de 39 ans, il était Opérateur à l'Usinage X et avait été embauché en septembre 1976.

Le 14 août, décédait Yves Bécue, Opérateur au Montage J. Agé de 32 ans, il était entré dans l'Entreprise en novembre 1977.

Le même jour, décédait Julien Durot, à l'âge de 47 ans. Il était à FM depuis mars 1976 et occupait un poste d'Opérateur au Montage X. Nous présentons à leurs familles nos sincères condoléances.



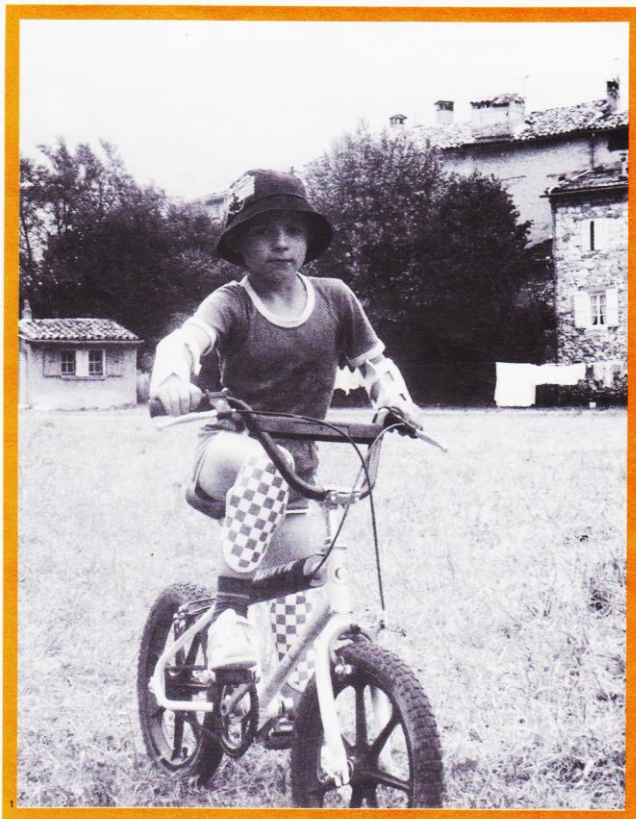
H. Laurent



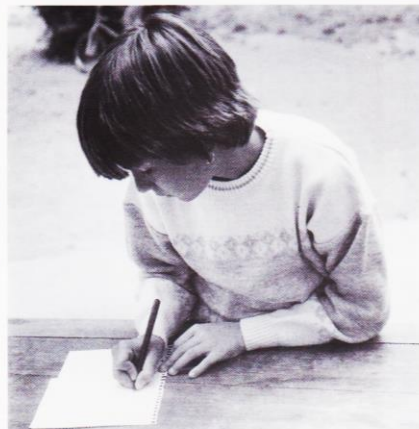
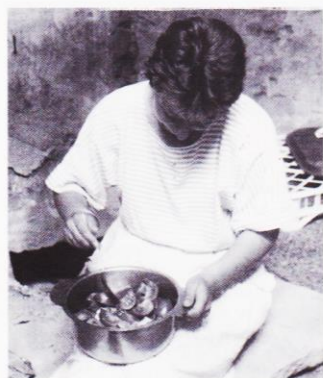
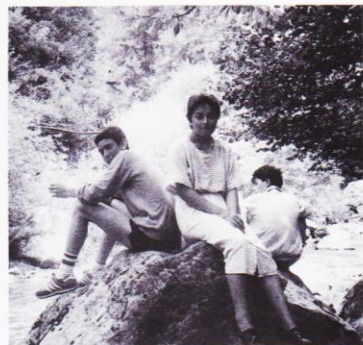
Y. Bécue



J. Durot



# on s'amusaît bien à annot



La Respedido. C'est "le renouveau" en patois provençal. C'est aussi le nom de la grande propriété abritant les 32 colons, tous enfants de membres du personnel de l'Entreprise, dans un petit village des Alpes de Haute-Provence. Situé à 700 m d'altitude, Annot compte un peu plus de 1.000 habitants : c'est un village ancien, pittoresque, aux rues étroites, très typiques que nous découvrons ce matin-là, en compagnie de représentants du Comité d'Entreprise. Il est à peu près 9 h lorsque nous arrivons à la "Colo" et nos regards se dirigent tout de suite vers les installations : chambres de huit à dix lits, salles à manger, cuisine, sanitaires. A cette heure de la journée, tout est en ordre, tout est presque "rutilant". Tous ces enfants font-ils aussi bien leur lit à la maison ?..

Nous pouvons maintenant les retrouver en pleine activité. A cette heure, relativement matinale, trois groupes sont déjà à la piscine : une piscine qui fait partie de la propriété, entièrement intégrée dans le paysage de montagne (ph. 2). Les enfants y passent environ une heure chaque jour. Corinne et Sandrine Lamblin (ph. 4) Mélanie et Stéphanie Godin (page 21 en médaillon) y paraissent d'ailleurs tout à fait à l'aise, presque comme des poissons dans l'eau. Pendant ce temps, les plus jeunes s'initient au vélo-cross sur une prairie parsemée d'embûches : c'est du vrai cross, mais ils n'ont vraiment pas l'air traumatisés : ni Michaël Schiettecatte (ph. 1), ni Christophe Duraisin, ni Garry Lamblin (ph. 3) ne semblent effrayés par ce petit exercice. Une petite précision : tous les vélos, vélo-cross et motocross, sont français. Bravo à l'acheteur de l'organisation ! "En ville", nous croisons le groupe des pré-ados : ils font leurs emplettes, toujours avec leurs moniteurs, pour le repas du midi. En effet, ils campent près d'une rivière, non loin de la Respedido, mais en dehors de la propriété, pendant une semaine. Ils ont choisi de manger de leur côté et s'organisent : le directeur ramet au moniteur l'argent correspondant aux repas et, tout au long de la semaine, ils répartissent leur budget.

Nous les retrouvons, les bras chargés de victuailles, sur la route juste avant leur campement. Garçons et filles se répartissent les tâches : préparation du repas et vaisselle, alors qu'Alice Matysaszczuk mélange la salade de tomates (ph. 5) et que d'autres camarades font sauter les pop-corns sur un réchaud. Les campeurs partagent les mêmes occupations que les autres : ils se rendent régulièrement à la piscine, jouent au tennis, se promènent et peuvent également pêcher et se baigner dans la rivière toute proche. Si les contraintes



d'intendance sont plus importantes à ce moment-là, le groupe de campeurs est tout de même plus indépendant : c'est si bon de se détendre au bord d'une rivière avant de manger. Nous devons encore y retrouver Alice (ph. 6). Après le repas, nous rejoignons d'autres groupes : c'est l'heure du bricolage pour quelques-uns d'entre eux. Valérie Gournay, avec ses camarades (ph. 7), est en train de confectionner une pieuvre avec de la laine. Elle n'en est pas à sa première colo et ne semble vraiment pas s'ennuyer encore cette année.



11 Le début de l'après-midi est souvent le moment idéal pour faire son courrier : Frédéric Duraisin (ph. 8) écrit consciencieusement à ses parents et leur raconte ses journées à la colo. Elle sera d'ailleurs l'interprète de Christophe et de Christelle, ses frère et sœur qui sont également avec elle, mais dans d'autres groupes. A ce moment-là, nous manquons malheureusement le départ du groupe de motocross : il commence à pleuvoir et nous pensons, à tort, que les sportifs ne sortiront pas. Ils le font quand même et à raison, car la pluie devait s'arrêter peu après. D'autres sportifs sortent alors, sur des



12 vélo-cross cette fois, et nous saisissons au passage Michaël Vasseur (ph. 9), avant d'aller rejoindre son petit frère, Bertrand (ph. 10), en train de manier, c'est le tout début pour lui, de la terre à modeler. Pour Bertrand, c'est sa troisième colonie et il aime particulièrement, comme beaucoup d'autres colons que nous avons rencontrés, la piscine et le vélo-cross.

C'est la première fois qu'il fait de la poterie. La pluie tombe vraiment très faiblement : nous partons donc voir les filles évoluer sur le court de tennis. En fait, deux courts municipaux sont réservés tous les jours aux jeunes de la "Colo". Sandrine Weclawiak (ph. 11) manie sa raquette avec beaucoup d'aisance,



13 pendant que ses petites copines attendent, en rigolant, leur tour sur le banc (ph. 12, où l'on reconnaît Corinne et Sandrine Lamblin, ainsi que Séverine Fromont). En fin d'après-midi, un groupe de filles apprend les danses du moment : c'est là que nous retrouvons Valérie Gournay (ph. 13) en plein exercice de gymnastique.

La semaine de notre visite, les responsables "négociaient" la possibilité de faire de l'équitation dans le village. Du matériel de photo venait d'arriver et les moniteurs espéraient initier les groupes des plus grands. Pourvu que la "colo" 86 soit aussi bien, pense

14 Bruno Lemaire (ph. 14), du haut de son banc ! wcl.

## l'assurance responsabilité civile



Toute personne, et plus particulièrement tout chef de famille, doit faire face, dans la vie quotidienne, à un certain nombre de risques qui évoluent de jour en jour et qui sont à l'origine de nombreux accidents :

- risques de dommages aux biens que le chef de famille possède (incendie de la maison par exemple) ;
- conséquence du décès du chef de famille ;
- risques engageant sa responsabilité pour les dommages causés de son fait à autrui.

C'est sur cette dernière sorte de risques, ceux pouvant entraîner des dommages pour les tiers<sup>1</sup>, que nous faisons le point aujourd'hui.

Dans chaque cas, les victimes de ces accidents cherchent à se faire indemniser, car, la loi le prévoit, celui qui cause un dommage à autrui doit le réparer. Chacun a donc pour devoir de prendre clairement conscience de ses respon-

sabilités, et aussi des moyens qui existent pour en supprimer ou en réduire les conséquences financières. Nombre de personnes, qui pensaient avoir assuré convenablement leur responsabilité civile, se sont trouvées après un accident dans l'obligation de réparer des dommages dont le montant excédait largement les limites des garanties prévues par le contrat qu'elles avaient souscrit. Aussi faut-il être vigilant en ce domaine et il y a nécessité de s'assurer et de bien s'assurer. C'est l'assurance dite "Responsabilité Civile Chef de Famille" qui permet de faire face aux conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue pour toute personne (chef de famille ou célibataire) lors d'accidents causant à des tiers des dommages corporels ou matériels, à l'exclusion des accidents provoqués par des véhicules à moteur qui relèvent de l'assurance automobile obligatoire. Cette assurance est donc primordiale, puisqu'elle couvre chaque personne à tout moment de sa vie privée.

### Quelques exemples

- Votre fils joue au ballon et casse la

vitre d'un voisin : votre responsabilité est engagée ;

- un piéton cause la chute d'un cyclomoteur en traversant précipitamment la rue : sa responsabilité sera retenue ;
- un chien sort sur la route et heurte un cycliste : le propriétaire du chien sera considéré comme responsable ;
- une poubelle, un pot de fleurs, ou un barreau de votre balcon, tombent d'un étage et blessent un passant : vous serez responsable ;

- vous invitez les amis de vos enfants à venir jouer dans votre jardin. Ils jouent à la balançoire, la corde cède, votre fils (ou un camarade) est projeté sur l'un de ses amis qui est sérieusement blessé. Votre responsabilité est engagée, du fait que vous êtes propriétaire et gardien de cette balançoire. La responsabilité qui peut ainsi naître implique l'obligation pour chacun de réparer pécuniairement le préjudice causé à autrui et le montant de cette réparation est parfois très élevé. Il est, bien entendu, possible de se garantir contre les conséquences d'une semblable responsabilité, et chacun a le devoir de la faire. C'est pourquoi Fran-

1. Rappelons que le terme de tiers désigne toutes les personnes autres que l'assuré lui-même, son conjoint, ses ascendants et descendants, ainsi que les membres de sa famille vivant sous son toit.

çaise de Mécanique a souscrit un contrat d'assurance dit "R.C. Chef de Famille", pour couvrir la responsabilité de tous les membres de son personnel, dans leur vie privée et non professionnelle.

**Quelles sont les personnes couvertes par cette assurance ?**

La responsabilité civile du Chef de Famille et de son conjoint est couverte pour les accidents corporels ou matériels causés aux tiers :

- par leur propre fait ;
- par les enfants mineurs de l'un ou de l'autre vivant au foyer ;
- par des enfants pouvant se trouver temporairement sous leur garde ;
- par des personnes à leur service ;
- par des choses ou animaux qui leur appartiennent ou qui leur sont confiés à titre gratuit.

**Les garanties apportées par l'assurance FM**

En cas d'accident causant à des tiers des dommages corporels (y compris par incendie ou explosion), la garantie est illimitée. Celle-ci est limitée à 1.000.000 F par sinistre pour les dommages matériels consécutifs à un accident, limite ramenée à 500.000 F pour les dommages matériels consécutifs à une explosion ou un incendie.

Le contrat FM prévoit une franchise de 400 F, dont le montant reste toujours à la charge de l'assuré. Par ailleurs, l'assurance contractée par FM garantit également le Chef de Famille des conséquences encourues à la suite d'un accident dont son enfant serait responsable à l'école ou sur le chemin de l'école. Certaines assurances scolaires risquent donc de faire double emploi avec celle de FM. Mais, et la chose est d'importance, il y a lieu de faire une distinction. En effet, à la rentrée des classes, il est souvent demandé aux parents de souscrire une assurance dite "scolaire". Cette assurance comporte le plus souvent une garantie "individuelle" et une garantie "responsabilité civile". Cette dernière est inutile, puisqu'elle est assurée par FM. Seule reste donc à la charge des parents, membres du personnel FM, l'assurance "individuelle" qui couvre les dommages subis par l'enfant lui-même au cas où il serait blessé à l'école ou hors de l'école.

**Quand est-on couvert par l'assurance "responsabilité civile" ?**

L'assurance "responsabilité civile" joue dans un très grand nombre de cas, qu'il est bien entendu impossible d'énumérer en totalité, mais parmi lesquels on peut retenir les plus fréquents :

- en cas de dommages causés à vos voisins, que vous soyez propriétaire ou locataire (fuite d'eau par exemple) ;
  - pour un accident ou une morsure provoqués par votre chien, votre chat ou tout autre animal domestique dont vous avez la garde (à l'exception de chevaux vous appartenant) ;
  - s'il y a un accident de circulation, lorsque vous êtes à pied (vous-même, votre femme ou vos enfants), ou si vous utilisez une bicyclette en dehors de toute activité professionnelle, le trajet domicile-travail étant toutefois compris dans la garantie ;
  - en cas d'accidents consécutifs à des jeux d'enfants ou à des sports usuels (y compris le tir) ;
  - lorsqu'il y a chute d'objets vous appartenant : tuiles, pots à fleurs.
- A noter que les voitures d'enfant sont également couvertes.

**Quand l'assurance ne joue-t-elle pas ?**

De façon générale, il est bon de savoir que l'Assurance Responsabilité Civile ne peut couvrir toutes les éventualités en tous lieux et en toutes circonstances. De ce fait, l'assurance ne jouera pas lorsque vous-même ou les membres de votre famille occasionnez des dommages :

- à des immeubles, animaux ou objets vous appartenant, loués par vous ou qui vous sont confiés ;
- au cours de l'exercice de votre activité professionnelle (c'est alors la responsabilité de l'employeur qui est engagée) ;
- par explosion ou incendie survenant dans les lieux habités par vous ou dont vous êtes propriétaire ;
- par l'utilisation d'un véhicule à moteur ;
- si vous pratiquez un sport comportant un risque bien particulier (sports aériens, sports avec utilisation d'un engin à moteur).

**La garantie "Défense-Recours"**

Le contrat d'assurance souscrit par FM

comporte également une clause "défense recours", qui prévoit que l'assureur prend à charge, à concurrence de 10.000 F, la défense pénale de l'assuré (c'est-à-dire chaque membre du personnel FM) devant les tribunaux et se substitue à lui pour exercer un recours pour la réparation des dommages matériels et corporels subis par l'assuré ou un membre de sa famille.

**Des cas particuliers**

Nombre de chefs de famille ont conscience des risques à couvrir, puisqu'ils souscrivent des contrats d'assurance. Mais il ne suffit pas d'avoir une fois pour toutes souscrit un contrat d'assurance, pour être bien assuré. Il faut vérifier le contrat régulièrement, et si l'on estime ne pas être suffisamment couvert, il est toujours possible de compléter les garanties. Il existe un grand nombre de cas particuliers dont nous ne ferons que citer quelques exemples, pour lesquels la garantie du contrat FM ne joue pas et qui nécessitent donc la conclusion, par l'intéressé, d'une assurance complémentaire :

- les enfants majeurs : il peut être nécessaire d'examiner le cas de la responsabilité personnelle des enfants majeurs célibataires sans ressources propres, qui poursuivent leurs études par exemple ;
- les ascendants : c'est-à-dire les parents vivant habituellement au foyer de l'assuré, qui ne sont pas considérés comme des tiers par le contrat FM ;
- les voyages à l'étranger : la garantie s'exerce en France, y compris dans les Départements et dans les Territoires d'Outre-Mer et à Monaco, ainsi que dans tous les pays d'Europe Occidentale. Elle est étendue au monde entier, à l'occasion de séjours temporaires d'une durée n'excédant pas deux mois.

**Que faut-il faire en cas d'accident ?**

Pour bénéficier de la garantie, il est nécessaire d'établir dans les délais les plus brefs une "déclaration de sinistre". Un imprimé spécial est mis à votre disposition au Service Gestion du Personnel (J.L. Carpentier, poste 2329) qui peut vous aider à le compléter et à le transmettre ensuite à l'assureur. Si ce résumé ne vous semblait pas suffisant, le contrat peut être consulté auprès du Service Gestion du Personnel.



**Football : 14<sup>ème</sup> Challenge Interateliers**

Le 8 juin dernier, se déroulaient les deux finales du Challenge Interateliers de football. L'Equipe Administrative (DAF - DCP - DPRS) était opposée à celle du DEC pour les non-licenciés, tandis que le Z (Usinage et Montage) et le DEMO s'affrontaient pour les licenciés.



Près de cinq-cents personnes ont participé aux différentes phases éliminatoires qui ont démarré dès le 22 avril dernier. Pour les non-licenciés, le match se terminait par une nette victoire (5-1) de l'Equipe Administrative (ph. 1), deux buts ayant été marqués par Y. Claeys et B. Loyez, et un but par J.R. Drelon. En demi-finale, l'équipe du Montage X 2 devait s'incliner devant l'Equipe Administrative par 1 but

à 4, tandis que le DEC devait d'abord se contenter d'un match nul avant de devancer la "Fonderie Nuit" au cours des prolongations, par les coups de pieds au but (5 à 4). Pour les licenciés (ph. 2), la coupe était gagnée par le DEMO, par 3 à 0 : deux



but marqués par H. Fontaine et par A. Rahmouni. En demi-finale, le Z (Usinage et Montage) marquait quatre points contre un pour l'Usinage X et le score final était le même



pour le DEMO, face à l'Usinage J. En 1984, la coupe des non-licenciés avait déjà été remportée par une Equipe Administrative et celle des licenciés par l'Usinage J.

**Volley-ball : à la Fonderie le 11<sup>ème</sup> Challenge Interateliers**

Pendant les mois de mai et de juin, s'est déroulé le onzième Challenge Interateliers de volley-ball : dix-sept équipes s'étaient engagées, réparties en quatre poules, ce qui représente deux-cents participants pour quelque trente-six matches.

En quart de finale, on retrouvait les huit équipes suivantes : DEMO 1, Mécanique Ouest 2, DEC 1, CT Est 2, CT Ouest 2, Fonderie 1, DQ/CR, DAF/DPC/PRV.

En demi-finales, les deux matches devaient être très disputés : Fonderie 1 l'emportait devant DEMO 1 par 2 sets à 1 et DAF/DPC/PRV éliminait DEC 1 par 2 sets à 0.

La victoire revenait à la Fonderie 1 pour la quatrième fois consécutive et un nouveau challenge

fut remis à A. Malecki, capitaine de l'équipe, par G. Claudot, Président du CSFM.

**Karting : la piste de FM de dimension internationale**

La piste de karting de la Française de Mécanique, qui accueillait déjà les épreuves du Championnat de France, aura désormais une dimension internationale. Pour lui permettre d'accéder à cette dimension, sa longueur a été portée à 1.000 m et son tracé à été remodelé. L'inauguration du nouveau tracé a eu lieu le 14 juillet : c'est à G. Claudot, Président du CSFM, que revint le soin de couper le ruban tricolore (ph. 3). Le "vétérinaire", J.C. Lyys, a, quant



à lui, "rehaussé" le casque, pour effectuer le tour de piste inaugural (ph. 4). De nombreuses épreuves dans les différentes catégories avaient réuni plus de quatre-vingts pilotes. Les locaux devaient se distinguer, puisque, chez les Minimes, la première place revient à M. Vercoouter, de Lille, alors que S. Mergan et S. Fichel, du CSFM, se classent respectivement deuxième et troisième. Même domination en Formule France, avec B. Go-

# pour vous, madame

## LE SEL

- **graisse** : avant de graisser la poêle à frire, la saupoudrer de sel fin. Cela évite les éclaboussures ;
- **gueule de bois** : pour "récupérer" un soir ou un lendemain de fête, une tasse de café noir bien fort, additionné d'une pincée de sel fin est un remède idéal et radical pour retrouver ses esprits ;
- **humidité** : si le sel est humide dans sa boîte, y ajouter quelques grains de riz ;
- **lessive** : dissoudre 250 g de gros sel de mer dans 10 litres d'eau. Cette solution pourra être utilisée pour :
  - empêcher les couleurs d'un coton neuf de dégorger. Il est bon de le trem-



per dans cette solution froide pendant au moins une demi-heure ;

- éviter la décoloration des tissus imprimés. Après les avoir lavés, les rincer dans cette solution froide ;
- **limaces** : de l'eau salée, répandez

autour du carré de salades, en chassera les limaces ;

- **œufs** :
  - les œufs en neige prendront plus rapidement, si on ajoute une pincée de sel avant de les battre ;
  - pour ramasser un œuf tombé sur le carrelage, le recouvrir complètement de sel et balayer le tout 15 à 20 minutes plus tard ;
  - pour vérifier la fraîcheur des œufs, les plonger dans une solution salée (120 g de sel par litre d'eau). Les œufs frais tomberont au fond, alors que les autres resteront à la surface ;
  - pour enlever facilement les coquilles d'œufs durs, même s'ils sont très frais, ajouter une bonne poignée de gros sel

- à l'eau de cuisson ;
- pour réussir une omelette, il faut saler au moment de la cuisson, après avoir battu les œufs ;
- **ongles** : pour combattre les ongles cassants, les tremper matin et soir dans un bol d'eau chaude salée (8 g par litre d'eau). Il est recommandé de ne pas utiliser de vernis à ongles pendant ce traitement ;
- **osier** : nettoyer les objets en osier (corbeilles, panetières, etc...) avec de l'eau salée ;
- **pieds** : des bains de pieds dans de l'eau tiède additionnée de gros sel de mer décongestionnent les pieds gonflés et fatigués ;
- **poireaux** : pendant la poussée des

poireaux, si des fils blancs apparaissent, mettez du sel sur le sol au pied des poireaux. Les fils blancs disparaîtront ;

- **puces** : chasser les puces du chien et de sa niche avec du sel ;
- **rafraîchissements** :
  - pour rafraîchir plus rapidement une bouteille de champagne, de mousseux ou de vin blanc, jeter une bonne poignée de gros sel de mer dans le seau à glace. Le sel activera l'effet des glaçons ;
  - pour rafraîchir un plat, le tremper dans un récipient plus grand, rempli d'eau froide et de gros sel de mer ;
  - pour garder plus longtemps une compresse rafraîchissante, ajouter une poignée de gros sel de mer à la glace.

## SUR VOTRE BLOC-NOTES

### ■ les indispensables céréales

On trouve les céréales dans toutes les sortes de pains, de pâtes, de semoules, de farines et dans les diverses préparations pour le petit déjeuner. Environ 75 % des éléments constitutifs des céréales, qu'il s'agisse du blé, du maïs, du seigle, du riz ou d'autres, sont des glucides, c'est-à-dire des sucres. Mais il s'agit surtout de sucres d'absorption lente que l'organisme digère lentement et utilise en fonction de ses besoins. C'est pourquoi les céréales sont si importantes dans l'alimentation quotidienne de tous. Elles donnent l'énergie sans à coup selon les besoins, au moment voulu. De plus, les céréales contiennent 10 % de protéines végétales, des vitamines E et B, des sels minéraux (fer, potassium, sodium) et des fibres végétales (dans l'enveloppe du grain). Ces céréales peuvent être dégustées au moment du dessert : un dessert qui

plaira à tous, particulièrement aux enfants.

### ■ l'alimentation des enfants

A cette époque de l'année, il est toujours intéressant de rappeler quelques principes essentiels pour l'alimentation des enfants, de manière à leur assurer des repas équilibrés. En effet, à la reprise de l'école, il faut leur faire retrouver un rythme alimentaire aussi normal que possible. Il convient par conséquent de leur servir :

- un plat de légumes verts, de légumes frais, une fois par jour ;
- un plat de viande, poisson ou œuf, une fois par jour également ;
- un produit laitier (fromage, laitage, crème ou entremets au lait), à chaque repas ;
- un fruit ou un légume cru à chaque repas également ;
- un petit déjeuner consistant qui soit un vrai repas ;
- des aliments variés dans les différentes catégories ; ainsi féculents, viandes, légumes et fromages ne seront pas tou-

jours les mêmes.

Il convient d'éviter certaines erreurs alimentaires, c'est-à-dire :

- une consommation insuffisante de produits laitiers ;
- une consommation insuffisante de légumes frais et de pain ;
- une mauvaise répartition de la journée alimentaire. Des grignotages constants font que les enfants n'ont plus suffisamment faim aux repas. Le vrai repas complet n'existe plus, les enfants ne mangent que ce qu'ils aiment. Il faut donc prendre les dispositions suivantes vis-à-vis des enfants :
  - ne pas les laisser se nourrir anarchiquement, lorsque l'envie leur prend, c'est-à-dire n'importe quoi, n'importe quand ;
  - encourager la consommation de pain en leur offrant, par exemple, des tartines beurrées et de la confiture ou du fromage au petit déjeuner et au goûter ;
  - freiner la consommation des friandises. Elles ne doivent être qu'associées à un repas et en fin de repas, exceptionnellement en dehors ;
  - au repas, l'eau sera la seule boisson.

Un jus de fruits ou un verre de sirop pourra désaltérer dans la journée. Les bonnes habitudes alimentaires doivent se prendre très jeune ; elles pourront alors déterminer celles de l'adulte qui continuera à se nourrir comme lorsqu'il était enfant.

### ■ le poisson au secours de la minceur

Le poisson gras est deux fois moins calorique que la viande. Seuls, le thon et l'anguille ont une valeur alimentaire tout à fait comparable à celle de la viande.

| (pour 100 g)   | calories | protides | lipides |
|--|----------|----------|---------|
| thon .....   | 280      | 25       | 20      |
| anguille .....   | 200      | 17       | 15      |
| poissons "gras" : hareng, congre, maquereau, sardine, saumon .....   | 135      | 18       | 7       |
| poissons "maigres" : carrelet, limande, sole, aigle fin, merlan, colin, morue, brochet, raie, grondin, truite, carpe ..... | 81       | 18       | 1       |

La teneur en sodium des poissons est tout à fait comparable à celle de la viande, soit comprise entre 75 et 100 mg/100 g.

### ■ la rose des sables

Faire fondre à feu doux dans une casserole 1/2 pain de végétaline (200 g), 200 g de chocolat à croquer, cassé en morceaux, 250 g de sucre glace. Mélanger le tout sans laisser bouillir. Lorsque la préparation est fondue, y ajouter 170 g de corn-flakes. Dès qu'ils sont bien imprégnés de chocolat, faire des petits tas sur une feuille de plastique. Laisser refroidir une heure ou deux, puis les décoller avec une lame de couteau (recette donnée par C. Hermand, du Contrôle Technique Z).



### ■ le colin à la crème

**Ingédients** : 1,2 kg de colin (appelé aussi merlu) en tranches, 6 petits oignons, 60 g de beurre, 3 cuillerées à soupe de farine, 3/4 litre de cidre sec, 1/4 litre d'eau, bouquet garni, 4 cuillerées à soupe de crème fraîche, sel, poivre. Faire fondre les oignons dans le beurre. Lier avec la farine, et mouiller avec le cidre et l'eau. Assaisonner et ajouter le bouquet garni. Laisser mijoter une trentaine de minutes, puis glisser les tranches de poisson. Laisser cuire 10 à 15 minutes. Egoutter le poisson. Passer le jus de cuisson au tamis fin ; lier avec la crème fraîche. Servir aussitôt.

### ■ la tarte aux prunes à la framigiane

**Ingédients pour la pâte** : 200 g de farine, 100 g de beurre, 1/2 verre d'eau, 1/2 cuillerée à café de sel fin. **Ingédients pour la crème** : 100 g de sucre, 100 g d'amandes en poudre, 1 œuf entier, 1 jaune d'œuf, 50 g de beurre, 1 cuillerée à soupe d'eau de vie de prune, 1 kg de prunes mûres et parfumées, 50 g de sucre. Préparer une pâte brisée. Après un repos d'au moins une demi-heure, en fonder un moule à tarte. En attendant, préparer la crème framigiane : travailler l'œuf entier avec le jaune d'œuf, le sucre, le beurre fondu et les amandes en poudre ; parfumer à l'eau de vie. Verser cette crème sur la pâte crue. Laver les prunes, les couper en deux, les dénoyauter. Ranger les demi-fruits, côté bombé contre la crème, en les faisant chevaucher légèrement, car il se rétracterait à la cuisson. Saupoudrer de sucre et faire cuire 45 minutes à four assez chaud (thermostat 6 - 210°C). Servir tiède ou froid.

Suite de la page 27

din, de la Côte d'Opale, pour la première place ; E. Lamihaut et E. Dankowski, du CSFM, s'y sont attribués les deuxième et troisième places.



En catégorie Inter 125, E. Lyps, du CSFM, se classe deuxième, derrière M. Defontaine, de St-Omer. G. Apers, de St-Omer également, enlève, quant à lui, la première place en Inter 140.

En 125 cm<sup>3</sup> expérimentale, c'est M. Galliot, de Puteaux, qui s'est classé premier, alors que M. Caille, de St-Omer, remportait la course des 125 cm<sup>3</sup> série. En Nationale 1, nouvelle domination des locaux, avec M. Vasseur, de Boulogne en première place. P. Mayeux et T. Lyps, tous deux du CSFM se classent neuvième et onzième. Enfin, en Nationale 2, la victoire revient à M. Baillet, d'Albert.



La prochaine épreuve, qui se déroulera sur la nouvelle piste, concernera le Championnat de France des catégories Inter 140 kg et 125 cm<sup>3</sup> expérimentale et aura lieu les 28 et 29 septembre.

### Tennis : trois manifestations

Le 9 juillet dernier, avait lieu la finale du tournoi d'été de simple : J.M. Sanchez (Contrôle Technique Us. J) l'emportait devant M. Hague (Méthodes Fonderie) par 2 sets à 1. En demi-finale s'étaient affrontés J.M. Sanchez et



B. Bécu (SEF), ainsi que M. Hague et P. Maj (Fonderie). Quarante-sept personnes devaient participer au tournoi.

Le 9 septembre, a démarré le Master de simple entre B. Bécu, M. Hague, P. Maj, J.M. Sanchez, G. Cotel, G. Hennequin, G. Lefebvre et R. Lippens, c'est-à-dire les quatre demi-finalistes et les quatre meilleurs joueurs de la Section.

Enfin, le 9 septembre ont commencé les premiers matches éliminatoires du tournoi de double, dans lequel se sont engagées dix-huit équipes.

### Football : premier tournoi de Pupilles

Le 9 juin dernier, la Section Football organisait son premier tournoi de Pupilles à 7, au stade des Guérous. Douze équipes de la région y participaient : Annœullin, Bauvin 1 et 2, Courcelles, Douvrin, Guérous 1 et 2 (ph. ci-dessus lors de la rencontre

avec le R.C. Lens), Libercourt, Noyelles, Sains-en-Gohelle, Vendin et Verquigneul.

Malgré un temps plus que capricieux, les spectateurs étaient venus nombreux soutenir les jeunes joueurs. Chaque équipe jouait au moins trois matches. Dans



les rencontres comptant pour le classement final, les résultats ont été les suivants :

Douvrin-Guérous 2, 3-0 ; Annœullin-Vendin, 1-0 ; Verquigneul-Guérous 1, 4-1 ; Noyelles-Sains, 1-1 ; Libercourt-Bauvin 2, 2-0 et la finale Courcelles-Bauvin 1, 1-0 après prolongation.

Le classement est donc le suivant : 1<sup>er</sup> Courcelles, 2<sup>ème</sup> Bauvin 1, 3<sup>ème</sup> Libercourt, 4<sup>ème</sup> Bauvin 2, 5<sup>ème</sup> Noyelles, 6<sup>ème</sup> Sains, 7<sup>ème</sup> Guérous 1, 8<sup>ème</sup> Verquigneul, 9<sup>ème</sup> Annœullin, 10<sup>ème</sup> Vendin, 11<sup>ème</sup> Douvrin, 12<sup>ème</sup> Guérous 2.

Un coup de chapeau aux organisateurs et rendez-vous à une prochaine fois.

### Cyclotourisme : 10<sup>e</sup> Randonnée

La Section Cyclotourisme organise, comme chaque année, la Randonnée de la Mécanique. L'édition 1985 aura lieu le dimanche 22 septembre.

La Randonnée fêtera cette année son dixième anniversaire et, pour la circonstance, la Section Cy-

clotourisme espère que tous les records d'affluence seront battus et appelle à la mobilisation générale des membres du personnel de Française de Mécanique. Une surprise attendra les participants à cette manifestation.

### Tennis de table : FM remporte le Tournoi Inter-Usines Renault

Le 8 juin, se déroulait le Tournoi annuel de Tennis de Table Inter-Usines Renault, à la STA, à Ruitz. Neuf Usines participant



à cette rencontre que Française de Mécanique devait remporter. La STA s'est classée troisième. L'an prochain, l'épreuve sera organisée par l'Usine du Mans. Bravo aux pongistes de FM, il s'agit là de leur troisième victoire !

### Tennis de Table : bientôt le Challenge de double

Du 14 au 24 octobre, se déroulera le Challenge Interateliers de double en tennis de table. Les inscriptions seront prises par D. Fiévet (p. 2379), à partir du 23 septembre.

## petites annonces

### autos et accessoires

- Renault 12 TL, modèle 1980, 65.000 km. Embrayage récent, pneus, batterie et échappement neufs. Prix : 13.000 F. Tél. (20) 31.50.54.

- Renault 4 L, 6 mois, blanche, disponible en décembre. J. Membre. Tél. (21) 79.27.39.

- Renault 5 TL, 1981, rouge, 48.000 km. Etat impeccable. 25.000 F. A. Dubois. Tél. (20) 49.81.03, après 17 h.

- Voiturette, 800 km, assurance comprise 6 mois. Prix : 20.000 F. Tél. (20) 86.59.12.

- Honda CR 80 cm<sup>3</sup>, bon état, 6.000 F, à débattre. Tél. (22) 27.75.17.

- Yamaha cross YZ 60, 5 vitesses, et bottes spéciales peinture 35 ; pour enfant à partir de 10 ans. Etat neuf : 6.000 F. Tél. (20) 76.74.41.

- Caravane pliante, toile, Jamet, avec freins ; très bon état ; 2.400 F. C. Buse, Fâches-Thumesnil. Tél. (20) 96.35.01, après 17 h 30.

- Attache-caravane complète pour Talbot Horizon ; état neuf ; 3.000 F. F. Colin, 32, rue de Colmar, 62410 Wingles. Tél. (21) 40.18.80.

- Camping-car haut de gamme, intégral, 4-5 places, sur Master Renault 8 cv diesel ; tout confort ; équipé été-hiver ; nombreux accessoires. Parfait état ; 19.000 km ; 148.000 F. Tél. (20) 38.69.79.

- R 4 GTL, blanche, garantie 6 mois, libre mi-octobre. Tél. (21) 42.38.84 ou le 95.52.57, après 19 h.

- Mazda 323 break, modèle 81, 72.000 km, prix argus, 17.800 F. M. Marasa. Tél. (21) 29.23.48.

### divers

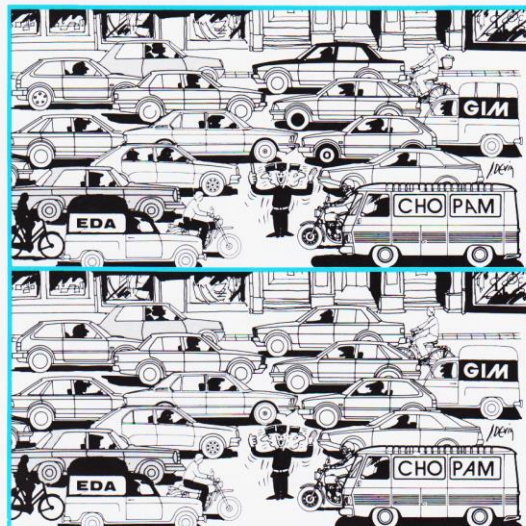
- Terrain 1.000 m<sup>2</sup>, clos avec abris de jardin de 10 m<sup>2</sup>, situé à environ 15 km de Calais et de Boulogne. Tél. (21) 74.02.50.

- Méditerranée. Loue villa 200 m de la plage. Tout confort pour 4 à 6 personnes, d'octobre 1985 à mai 1986. Semaine : 700 F ; 3 semaines louées, la 4<sup>ème</sup> semaine gratuite. Tél. (21) 43.95.79, après 19 h.

- Volets roulants, trois pour fenêtres et un pour porte d'entrée. Largeur 1 m, longueur supérieure à 2,20 m. Tél. (21) 44.03.72.

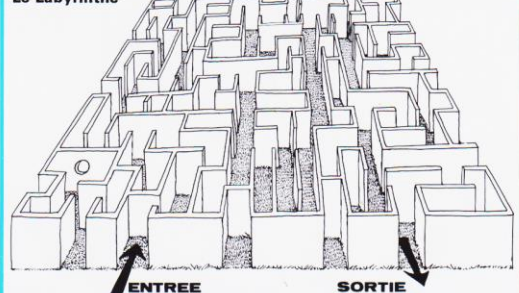
- Cuisinière bois et charbon, marque De-ville ; achetée plus de 5.000 F en 1984, vendue 2.500 F ; très bon état ; coloris marron foncé. Tél. (21) 44.03.72.

- Magnéscope V2000, PAL SECAM, juin 1984 ; prix 4.500 F (valeur neuf : 7.200 F). C. Gillot. Tél. (21) 40.26.87.



La grande circulation. Trouvez le nombre de différences entre les deux dessins.

### Le Labyrinthe



### Un nom célèbre de l'automobile





On l'attendait depuis longtemps ce grand soleil d'été, et il était enfin au rendez-vous en ce dimanche 30 juin, jour de la Fête du Comité d'Ent eprise.

S'il était de la partie, les membres du personnel et leur famille l'étaient également, puisque, dès 10 heures du matin, ils s'affairaient déjà nombreux autour des stands.

Les inscriptions aux jeux de tarot, de belote, d'échecs et de pétanque allaient bon train : à 9 h 30, démarraient les parties de belote pour 60 personnes, de tarot (ph. 3) pour 20 personnes et de pétanque (ph. 4) pour 75 autres.

Pour la première fois, le jeu de dames était au tableau des activités proposées par la Section "Echecs et Dames" : le champion local, Président du Club d'Annav-sous-Lens, devait affronter quelque 165 joueurs (ph. 1). Sur ces nombreuses parties, il devait en gagner 158, concéder 3 nulles et en perdre 4. Il jouait seul contre environ dix joueurs à la fois.

La Section Modélisme était présente sur le lieu même de la fête, sous la forme d'un stand : des modèles d'avions, de bateaux et de voitures fabriqués par de fervents modélistes étaient exposés. Un montage de diapositives présentait

la Section et ses réalisations tournait également en continu. A l'écart du centre de la fête, les adhérents faisaient tourner des voitures électriques ou thermiques près des chalets et, dans l'après-midi, des voitures et des avions évoluaient sur la "zone-vie". Enfin,



# LES FÊTES DE JUIN 85

un avion d'une vingtaine de kilos devait lâcher des bonbons pour les enfants.

Les aquariophiles, quant à eux, avaient organisé une importante exposition d'animaux vivants : serpents, araignées, lézards, etc, évoluaient en cage et impressionnaient beaucoup d'admirateurs. Admirateurs qui pouvaient ensuite se diriger vers la pêche miraculeuse pour les plus petits ou vers les fléchettes ou le lancer du javelot pour les plus grands ; ou tout simplement admirer les nombreuses variétés de poissons évoluer dans leur aquarium.

Les différentes Sections Sportives présentaient leurs activités à l'aide de panneaux, et certaines donnaient de petits "spectacles" au cours de la journée. Des démonstrations d'Arts Martiaux se déroulaient du matin au soir : professeurs et élèves présentaient différents exercices appris pendant l'année.

Au Karting, petits et grands pouvaient s'initier sur la piste FM qui a maintenant des dimensions de piste internationale. Toute la journée, les petits pouvaient se promener en poney : une activité organisée par la Section Equitation.

Dans l'après-midi, l'Équipe de Rugby rencontrait une sélection régionale (Lens-



Béthune-Arras) dans un match amical : chaque camp, les équipes étant mélangées, marquait une trentaine de points. De plus, le public était venu encourager les joueurs, ce qui n'est malheureusement pas très fréquent !

Au chalet du tennis de table, les sportifs d'un jour pouvaient s'initier au ping-pong à deux ou à quatre.

Cette année encore, la Section Pêche avait organisé plusieurs attractions, toutes aux alentours de l'étang : le lancer au canard (ph. 9) et la pêche à la truite (ph. 14), dans des bassins aménagés. A nouveau, la pêche miraculeuse attirait de très nombreux enfants qui devaient épuiser les stocks de lots peu avant la fin de l'après-midi.

Contrairement aux années précédentes, les jouets de Noël n'étaient pas exposés dans une seule et même tente : ils étaient répartis parmi les stands des différentes Sections, ce qui permettait aux membres du personnel de mieux découvrir les différentes activités du Comité d'Entreprise.

Les Collectionneurs présentaient une collection personnelle très diversifiée de chouettes (ph. 6), qui devait d'ailleurs être appréciée par un large public, ainsi que des voitures miniatures, des minéraux, des insectes ; enfin, l'exposition de timbres avait pour thème "les animaux".

Cette année, le Club Photo avait organisé un concours national sur le thème "quand vient la nuit" et les meilleures œuvres étaient exposées (ph. 7).

Elles furent d'ailleurs longuement admirées. Le premier prix avait été décerné à une personne de Dunkerque.

Vers la fin de la matinée, commençaient les animations extérieures aux stands : dès 11 h, la troupe de comédiens-musiciens Tertous et Compagnie (ph. 11) attirait la foule qui devenait de plus en plus dense. Peu après, les organisateurs du barbecue (des membres de la Section Aquariophilie) commençaient à s'affairer sérieusement autour de leurs fourneaux (ph. 5), tandis que

d'autres, à la buvette, tiraient consciencieusement la bière ou toute autre boisson. Mais, à chaque âge sa nourriture, à en croire nos trois jeunes vedettes en train de déguster leurs frites accompagnées d'une délicieuse boisson sucrée dont nous ne dévoilerons pas la marque... (ph. 2).

Rémy Bricks (ph. 13), célèbre homme-orchestre toujours accompagné de son lapin, de son pigeon et de ses nombreux instruments de musique, devait aussi faire l'admiration des enfants qui participaient d'ailleurs activement à son spectacle (ph. 15). Nous tairons le nombre et le nom de ses admirateurs et admiratrices !

Dans l'après-midi, le Castelet Lillois présentait un spectacle de marionnettes "Le Royaume de Neptune", qui devait captiver l'attention des petits. Cela les "calmait" presque de leurs sauts sur le château gonflable.

Petits et grands suivaient également, pendant toute l'après-midi, les différents spectacles donnés par "le puits aux images" : tantôt échassiers ou acrobates sur portique ou au sol (ph. 10), tantôt magiciens ou jongleurs.

Vers 18 h, avait lieu le traditionnel lâcher de pigeons (ph. 12), organisé par les Colombophiles.

Quant au lâcher de ballons - près de 600 devaient être envoyés dans le ciel - l'heureux possesseur du ballon atterrissant le plus loin partira une semaine en vacances de neige. ■ c.t.

